

► tue par conséquent un excellent pré-cédent pour les céréales et le maïs qui profitent alors du reliquat d'azote et de l'amélioration de la structure du sol due aux racines pivotantes du protéagineux. Un apport de potasse et de phosphore reste par contre nécessaire. Il conviendra également d'ajouter l'inoculum aux semences lors du semis de manière à favoriser le développement des nodosités.

## ... mais aussi des contraintes

Parmi les inconvénients de cette culture, on mentionnera le désherbage et les maladies. En effet, le lupin est peu compétitif vis-à-vis des adventices, alors qu'un seul herbicide est à ce jour agréé en Belgique, en pré-levée uniquement. De même, aucun produit n'est disponible pour lutter contre l'antracnose, maladie qui affecte couramment le lupin.

La récolte des gousses a généralement lieu vers la mi-septembre, au moyen d'une moissonneuse-batteuse, quand la teneur en humidité des

graines se situe entre 16 et 18%. Les pailles sont broyées et laissées sur place. M. Collignon parvient à atteindre en moyenne un rendement de 4,5 tonnes par ha. Une superficie de 5 hectares lui permet ainsi de couvrir les besoins de l'exploitation durant toute l'année. A noter que des conditions climatiques parfois défavorables, une maturité difficile à atteindre certaines années ou encore le manque de produits phytos agréés ne permettent pas toujours d'atteindre de tels résultats!

Enfin, Mme Cartrysse a rappelé que les agriculteurs pouvaient bénéficier d'une aide de 55,57 € par ha octroyée par la Région wallonne pour la culture de lupin, comme pour l'ensemble des protéagineux. M. Collignon estime quant à lui les coûts à environ 670 € par ha (semences, engrais, phytos, fermage et tous travaux inclus).

## Le lupin dans les rations

Selon M. Beckers, le lupin est particulièrement riche en protéines et

présente à ce titre un large potentiel. On le situera de ce point de vue entre le tourteau de soja et la féverole. Son énergie est concentrée sous forme de matière grasse, contrairement au pois et à la féverole, riches en amidon et en sucres. Toutefois, le lupin présente quelques inconvénients. Par rapport au soja dont les protéines dites «by-pass» ne sont pas dégradées dans le rumen de la vache et arrivent dans l'intestin grêle sans avoir été modifiées, le lupin apporte moins de protéines digestibles (DVE), mais par contre nettement plus de protéines dégradables dans le rumen des bovins.

En définitive, pour reprendre la formule de M. Beckers, on peut dire que: lupin = tourteau de soja + urée! Néanmoins, il existe diverses techniques pour valoriser au mieux le lupin et tempérer la dégradation de ses protéines dans le rumen. A titre d'exemple, on pourra l'associer à des aliments pauvres en matière azotée totale et en matière azotée totale dégradable (OEB) et/ou à des aliments riches en matière organique fermentescible comme les céréales de manière à limiter «son effet urée». Le maïs plante entière et les pulpes surpressées de betteraves conviendront parfaitement, au contraire des produits jeunes de la prairie.

En outre, un traitement des graines est indispensable pour mieux valoriser la protéine du lupin. On pourra recourir à l'extrusion en industrie qui présente certains avantages, mais engendre un coût non négligeable ou, plus simplement, à l'aplatissage à la ferme qui se révèle tout aussi efficace pour un coût nettement moindre.

Concernant le degré optimum d'aplatissage des graines, Yves Beckers préconise un «d50» le plus proche possible de 4,2 mm, voire même un peu en dessous. En d'autres termes, cela signifie que si l'on dispose des graines de lupin aplaties sur une grille présentant des ouvertures de cette dimension, 50 % des graines restent sur la grille tandis que les 50 % restants passent au travers. Distribué sous cette forme aux bovins, le lupin est mieux valorisé dans la ration.

Enfin, Yves Beckers insista sur les excellentes qualités du lupin en tant que complément protéique pour autant qu'il soit intégré dans une ration équilibrée et distribué sous une forme adéquate. Il attirera également l'attention des producteurs présents sur le pourcentage maximal d'intégration de lupin dans les rations, à savoir 30 % pour les vaches laitières et les taurillons en croissance ou en phase d'engraissement.

\*\*\*

Dans la continuité de cet événement, en collaboration avec la Direction du Développement et de la Vulgarisation (Dgarne) et l'asbl Fourrages Mieux, le Centre d'économie rurale proposera prochainement une information sur la betterave fourragère qui présente également de multiples avantages dans la recherche d'une alimentation plus autonome.

Pour plus d'informations: Centre d'économie rurale, Marie-Hélène Buron, 084/220.349, mh.buron@cergroupe.be.

## APPEL AUX ÉLEVEURS CONCERNANT UN NOUVEAU SYNDROME

# Des veaux qui saignent



Saignements spontanés au niveau de la peau.

Les Allemands ont été les premiers à tirer le signal d'alarme et comptabilisent à présent 166 fermes avec au minimum un cas. En Flandres, on compte déjà 60 cas pour 40 fermes différentes.

Les Français et les Anglais ont également pu observer quelques dizaines de cas d'exploitations différentes.

Étant donné le faible nombre de cas et la rapidité de la mortalité, peu d'exploitants ont déjà eu l'occasion de référer ou faire analyser les veaux. Afin de tenter de trouver une piste d'explication de ce problème, la faculté vétérinaire de Liège et l'ARSIA tentent de mener des examens complémentaires ante- et post-mortem sur les veaux.

Si vous rencontrez le cas ou avez rencontré le cas dans votre troupeau, n'hésitez pas à avertir votre vétérinaire et à contacter la Faculté vétérinaire de Liège - Département Clinique des animaux de production - Dr. Léonard Théron, Bâtiment B42, Boulevard Colonster, 20 - 4000 Liège. Tél. 04/366.40.20. Fax: 04/366.40.24. E-mail: ltheron@ulg.ac.be.

Pour l'ARSIA, Dép. Santé animale - Dr. Maude Lebrun, Allée des Artisans, 2 - 5590 Ciney. Tél. 083/23.05.18. Fax: 083/23.05.19. E-mail: maude.lebrun@arsia.be

Ces derniers mois, un symptôme étrange a été observé sur un petit nombre de veaux de toutes les races en différents points de l'Europe. Les veaux sont âgés en général de 15 à 30 jours et ils présentent des hémorragies spontanées au niveau de la peau (voir photo). On trouve également parfois des saignements dans la bouche, les oreilles, les matières fécales, l'urine. Cette maladie est en générale mortelle très rapidement.

Au niveau européen, il n'y a pour le moment aucune explication définitive à ce syndrome hémorragique.

## DU 7 AU 9 OCTOBRE À CERMONT-FERRAND

# Le Sommet de l'élevage

Le Sommet de l'élevage de Clermont-Ferrand/Cournon est l'un des principaux salons internationaux spécialisés dans les productions animales. Cette année, il accueillera près de 1.150 exposants, tandis que 75.000 visiteurs professionnels dont plus de 2000 internationaux sont attendus.

Situé au cœur du Massif Central, dans la plus grande région européenne de l'élevage allaitant, ce rendez-vous accorde une place prépondérante aux présentations animales. Cete année, plus de 1.800 animaux de haute valeur génétique seront présents sur le salon (22 races bovines françaises et européennes, 26 races ovines, 16 races équines...). Notons que la race Salers organisera son concours national avec plus de 500 animaux en compétition.

Durant 3 jours, le Sommet de l'élevage propose des visites d'élevages, des animations, des démonstrations, mais également plusieurs conférences et colloques traitant de l'actualité agricole.

## En pratique

Le Sommet de l'élevage est ouvert du mercredi 7 au vendredi 9 octobre, de 9h à 19h. L'entrée est gratuite pour les visiteurs internationaux. Pour gagner du temps à l'entrée du salon, il est conseillé de commander votre badge d'accès gratuit via le site [www.sommet-elevage.fr](http://www.sommet-elevage.fr), qui propose en outre toutes les informations utiles sur l'événement.